



DÉCEMBRE 2002	
	<u>On en parle encore...</u>
<u>Brigitte Saint-Vincent: agricultrice de l'année</u>	<u>Notre avenir passe par l'achat de nos produits!</u>
<u>Finissants et finissantes honorés</u>	<u>La TACA fait peau neuve</u>
<u>En période d'adaptation</u>	<u>Nouvelles de la relève</u>
<u>Nomination d'Angèle Bilodeau</u>	<u>À propos du banc d'essai à Saints-Anges</u>
<u>Une politique qui commence à faire des petits!</u>	<u>Des Méritas bien mérités</u>
<u>Une cuvée excellente pour le bleuets en corymbe</u>	<u>Soirée hommage à la relève agricole, encore une fois une réussite</u>
<u>Des producteurs expriment leurs besoins</u>	<u>La reproduction: à mieux connaître</u>
<u>Passerelles pour abri à fumier</u>	<u>Future base de données régionales</u>
ACCUEIL VISION	

ACCUEIL

vos commentaires

© GOUVERNEMENT DU
QUÉBEC - 2002



Brigitte Saint-Vincent: agricultrice de l'année

Carole Bouffard, agronome, Conseillère régionale en relève et établissement agricole

Après avoir remporté le titre régional, Brigitte Saint-Vincent a décroché, le 19 octobre dernier lors du Gala Saturne à Drummondville, le titre provincial de l'agricultrice de l'année 2002. C'est la première fois qu'une agricultrice de la Beauce mérite cette nomination et c'est une primeur qu'une lauréate âgée de seulement 34 ans reçoive ce titre prestigieux. Ce n'est pas le hasard qui a conduit cette candidate vers la victoire, au contraire, il y a amplement d'éléments pour justifier cette nomination.

L'AGRICULTRICE DE L'ANNÉE: UN TITRE PRESTIGIEUX

Depuis 15 ans, la Fédération des agricultrices du Québec organise le concours de l'agricultrice de l'année. Au départ, ce concours identifie 12 lauréates régionales éligibles aux quatre catégories du concours provincial: l'agricultrice de l'année, l'agricultrice entrepreneure, l'agricultrice de passion et la jeune agricultrice. Selon le jury, Brigitte Saint-Vincent est celle dont le profil est le plus marquant et le plus équilibré parmi les finalistes, ce qui fait qu'elle a remporté le titre le plus prestigieux du concours. Par son dossier de candidature, madame Saint-Vincent a démontré sa contribution au développement de son entreprise, des milieux agricole et social, de même qu'à l'amélioration du statut social et économique des agricultrices. «C'est une fierté pour moi et pour la région de la Beauce de recevoir cette nomination» affirme la gagnante.

UNE JEUNESSE TRÈS OCCUPÉE

Très jeune, Brigitte démontrait de l'intérêt pour l'agriculture. D'ailleurs, ses parents s'amusaient à lui dire qu'elle était née entre une vache et un cheval. À vrai dire, Brigitte témoignait d'une grande passion pour les animaux. À huit ans, elle possédait son cheval pur-sang enregistré et s'intéressait à l'élevage des bovins. Compte tenu que son père s'absentait régulièrement de la ferme, Brigitte devait superviser le travail des stagiaires, assurer la gestion du troupeau et s'occuper de la vente des animaux. Beaucoup de gens se rendaient à la ferme paternelle de Saint-Cuthbert dans la région de Lanaudière, si bien que selon Brigitte: «nous pouvions vendre annuellement jusqu'à 60 taureaux et recevoir des dizaines de stagiaires». Donc, pas surprenant de constater la qualité de l'accueil de cette femme, lors de la visite de son entreprise.

UNE FORMATION DIVERSIFIÉE

Tout en gardant les responsabilités de la ferme, Brigitte s'est inscrite à de nombreuses heures de formation. Demeurant à proximité de Montréal, elle a complété à l'Université McGill un baccalauréat en sciences animales. Selon Brigitte: «Dans l'incertitude de savoir si un jour je m'établirais en agriculture, j'ai cru bon de diversifier mes connaissances». Ainsi, elle a continué son perfectionnement universitaire en marketing, en gestion et en communication. De plus, pour satisfaire son désir d'être instructrice et responsable d'une école d'équitation de formation Western, elle a réussi les exigences de la Fédération équestre du Canada. Maintenant, elle dit bénéficier de tout ce bagage académique pour accomplir efficacement son métier.

DES IMPLICATIONS AGRICOLES ET SOCIALES REMARQUABLES

Dès l'âge de six ans, Brigitte participait aux concours de présentation d'animaux des jeunes ruraux de sa région. Sa capacité d'apprécier les bovins et les chevaux lui a permis de gravir de nombreux échelons. D'abord comme secrétaire-propagandiste de l'Association des éleveurs de bovins Charolais du Québec, puis comme professeure en amélioration et sélection génétique à l'ITA de Saint-Hyacinthe et à titre de juge d'animaux au Québec, au Canada et à l'étranger. Également, Brigitte a participé à de nombreuses missions commerciales dans le but de promouvoir le bétail canadien. Sa détermination et sa capacité à communiquer, puisqu'elle maîtrise trois langues, la disposent à ouvrir des portes aux femmes. À ce chapitre, Brigitte a eu l'honneur d'être la première femme juge de bovins en Irlande du Sud et au Brésil. Elle est un exemple formidable pour le milieu agricole et social.

LE RANCH HAUTE BEAUCE

C'est en 2000 que Brigitte Saint-Vincent s'est installée à Saint-Évariste-de-Forsyth, au Ranch Haute Beauce, en compagnie de son conjoint Serge Borduas. Son entreprise compte 100 hectares de terre incluant une érablière de 2800 entailles. À ces surfaces s'ajoutent 260 hectares en location nécessaires pour répondre au besoin alimentaire des 130 vaches de boucherie de race Limousin et des six belles juments. Depuis son arrivée sur la ferme, un corral et une étable froide ont été construits et des améliorations ont été apportées au parc de machinerie et au fond de terre. C'est avec optimisme qu'elle et son conjoint voient l'avenir puisqu'ils ont acheté récemment la terre voisine et, déjà, des travaux de construction sont commencés pour ériger une maison et une étable froide.

UNE RELÈVE FÉMININE ÉTABLIE

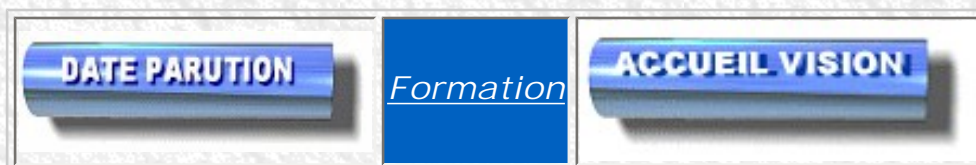
Le cheminement de Brigitte Saint-Vincent démontre qu'il y a des possibilités pour la relève féminine de s'établir en agriculture. En somme, elle a su acquérir des expériences de travail et des connaissances académiques qui lui sont profitables pour ses implications agricoles et sociales, ainsi que pour pratiquer son métier au Ranch Haute Beauce. Une nomination de cette importance, à 34 ans, témoigne de la qualité de cette femme et est garante d'un futur prometteur.

ACCUEIL



vos commentaires

2003-01-09



Finissantes et finissants honorés

Le bal des finissantes et des finissants du Centre de formation agricole de Saint-Anselme a eu lieu le 15 juin dernier à Honfleur. Des bourses, d'une valeur totale de 6950\$, ont été remises aux élèves méritants. Ces derniers étudiaient dans les productions laitière, porcine et bovine.

Différents organismes donateurs ont participé à cette remise. Le Centre financier aux entreprises de la Caisse Desjardins de Bellechasse a offert une bourse de 2500\$, remportée par Nancy Lacasse. La Banque Nationale quant à elle a remis six bourses de 500\$ à Éric Chabot, Mathieu Drapeau, Sébastien Côté, Guillaume Hince, Jérôme Grégoire et Sébastien Jolin. François Harvey et David Bélanger, pour leur part, ont mérité 300\$ chacun, gracieuseté d'Unicoop. Agri-Marché a offert une bourse de 200\$ à Manuel Lemay et Jean-François Tremblay a reçu le même montant du Ferti-club Rive-Sud. Le Fonds d'aide à la formation agricole de Lotbinière (FAFAL) a remis trois bourses de 150\$ chacune à Claudia Parent, Carl Morin et Jean-François Laterreur.


Photo

De gauche à droite: Yoland Audet, Pascal Hélie, Benoît Tardif, Bruno Savoie, Daniel Rousseau, Nancy Lacasse, Jérôme Grégoire, Claudia Parent, Sébastien Côté, Mathieu Drapeau, Jean-François Tremblay, Manuel Lemay, Carl Morin, Éric Chabot, François Harvey, Sébastien Jolin, Jacques Blanchette, Richard Ferland. Absents sur la photo: Guillaume Hince, David Bélanger, Jean-François Laterreur.

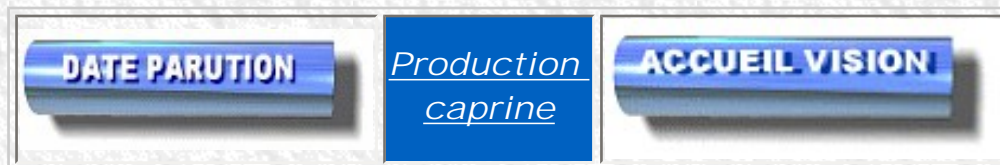


vos commentaires

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

2003-01-09



En période d'adaptation

Denis Brouillard, agronome, Conseiller régional en productions animales

Le Colloque sur la chèvre 2002 s'est avéré un moment fort de la transmission de connaissances. Cette 7^e édition avait un thème accrocheur, «La rentabilité individuelle: un projet collectif!» Nous y avons compté 136 personnes présentes, ce qui est relativement satisfaisant en cette période d'adaptation au marché.

Cette participation moindre qu'en 2000 résulte d'une situation de surproduction ponctuelle de lait. Toute l'industrie du lait et du fromage de chèvre a vécu plusieurs années d'effervescence par la croissance accélérée. Présentement, la croissance continue, mais à un rythme moindre que durant les dernières années. Selon les calculs disponibles, il semble que, pour l'année 2002, la production de lait ait augmenté plus vite que le besoin du marché. Les producteurs vivent donc une période difficile d'adaptation. Cette période devrait commencer à s'atténuer dès février 2003. À partir de ce moment, les nouveaux contrats entreront en vigueur; il faudra planifier la croissance plus précisément en fonction du besoin du marché.

Le cahier de conférences du plus récent colloque fournit une foule de renseignements pertinents. Le tronc commun du colloque a traité de l'approche collective de l'industrie, du contrôle de l'arthrite encéphalite caprine et des moyens éprouvés de produire à l'année; il y a là des renseignements particulièrement utiles aux éleveurs. L'atelier *chèvre laitière* a fourni des informations précieuses sur l'évaluation génétique et la sélection juvénile chez la chèvre laitière ainsi que sur l'amélioration génétique par le biais du programme Capra-Gène. Il a aussi été l'occasion d'entendre le témoignage de Hélène Morin sur l'évolution et l'avenir d'une ferme productrice-transformatrice.

Une des particularités du Colloque 2002 a été d'ajouter un atelier *chèvre de boucherie*. C'est là que les sujets de l'hybridation puis de l'état et de la situation technico-économique de la production de chevreaux ont été traités. Plus de 30 personnes ont assisté à cet atelier. Il y a dans ces textes matière à réflexion et amélioration du secteur chevreau de boucherie.

J'incite tous les producteurs ou aspirants producteurs à se procurer le cahier de conférences. Il est

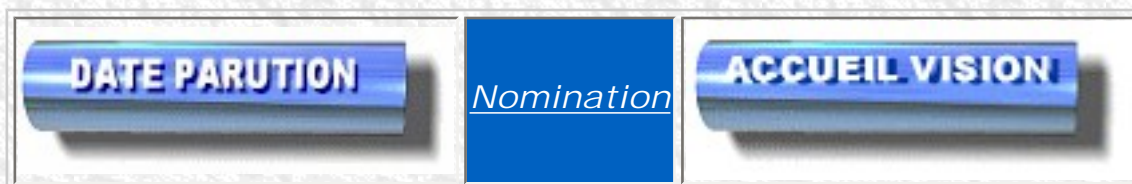
maintenant disponible chez Distribution de livres Univers à Saint-Nicolas. Vous pouvez joindre la librairie en composant le 831-7474 ou 1-800-859-7474. Ainsi, les gens qui n'ont pu assister au colloque pourront au moins profiter de textes forts utiles.



vos commentaires



2003-01-10



Nomination d'Angèle Bilodeau

Monsieur Étienne Pouliot, directeur régional du MAPAQ de la Chaudière-Appalaches, est heureux d'annoncer la nomination de madame Angèle Bilodeau à titre de directrice régionale adjointe à la Direction régionale de la Chaudière-Appalaches.

Madame Bilodeau est détentrice d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Laval ainsi que d'un diplôme d'études collégiales en communication. Elle a fait carrière au ministère de l'Environnement du Québec, où elle occupait depuis deux ans le poste de directrice régionale adjointe à la Direction régionale du ministère de l'Environnement dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Outre son expérience professionnelle, madame Bilodeau possède une très bonne connaissance du secteur agricole et agroalimentaire. Ses compétences et expériences diversifiées sont des atouts importants qui lui permettront de relever les nombreux défis qui l'attendent. Madame Bilodeau est entrée en fonction le 11 novembre 2002. La Direction régionale lui souhaite tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions.



vos commentaires

2003-01-13



DATE PARUTION	Valeur ajoutée	ACCUEIL VISION
---------------	----------------	----------------

Une politique qui commence à faire des petits!

Roger Lamontagne, Conseiller régional en transformation et marketing

Très attendue et dévoilée en juin dernier par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la *Politique québécoise de la transformation alimentaire* prend forme graduellement et commence à livrer ses fruits. Tout un défi que d'amener onze ministères, quatre organismes gouvernementaux et six organismes privés à collaborer et à s'engager dans un plan de soutien au développement d'une industrie en particulier, celle de la transformation des aliments!

La place de la transformation

Avec ses 70 000 emplois directs et ses ventes de 17,3 milliards de dollars en 2001, la transformation des aliments et boissons se classe au **premier rang** des vingt secteurs manufacturiers du Québec. Pas étonnant qu'à la suite de la Conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois, l'industrie de la transformation ait hérité d'objectifs ambitieux tels la création de 10 000 emplois entre 2001 et 2005, un accroissement des investissements pour atteindre 2,25 milliards de dollars sur cette période, une hausse des exportations de 3,5 milliards de dollars par année, ainsi qu'une augmentation de 10% de la part des produits québécois sur nos tablettes.

Pendant cette même période, les transformateurs alimentaires subissaient le contrecoup de la concentration chez les grands distributeurs: diminution des marges bénéficiaires et du nombre de clients potentiels. Face aux engagements qu'ils avaient pris et au rétrécissement de leur marge de manœuvre, les transformateurs ont appelé les autorités gouvernementales à reconnaître plus formellement la contribution de leur industrie à l'essor de l'économie québécoise et à lui garantir un support adéquat.

En réponse à cette demande, le MAPAQ a mené une vaste consultation dans toutes les régions du Québec, à l'été 2001, afin de connaître la vision des acteurs de l'industrie de la transformation des aliments. Les résultats de cette consultation, associés au Rendez-vous de mi-parcours d'octobre 2001, ont conduit à l'élaboration de la *Politique québécoise de la transformation alimentaire*.

Une Politique à plusieurs facettes et à multiples intervenants

La Politique dévoilée le 16 juin dernier par le ministre Maxime Arseneau repose sur trois grandes orientations: l'accès aux marchés, l'augmentation de la productivité et de l'innovation et l'accroissement des investissements. Au total, **plus de 80 mesures** ou activités permettront de concrétiser la Politique au fil des prochains mois et années, en mettant à contribution tous les ministères et organismes en lien avec la transformation alimentaire et l'industrie manufacturière. Le document complet peut être consulté sur le site Internet du MAPAQ, à l'adresse: <http://www.agr.gouv.qc.ca/pdf/brochure.pdf>.

À titre d'exemples de mesures inscrites au plan d'action, mentionnons:

- le démarrage de Capital Financière agricole inc., qui offre du capital de risque pour les projets de transformation ou de valeur ajoutée;
- une série d'actions pour soutenir le développement de produits d'appellation, tant au plan réglementaire, technique que promotionnel;
- des activités de promotion des produits québécois auprès des consommateurs et des acheteurs, en particulier pour les produits de niche ou du terroir;
- la mise en place d'un réseau de compétences formé de conseillers en transformation alimentaire, à la disposition des entrepreneurs;- des mesures d'accompagnement des entreprises sur les marchés internationaux;
- le programme de formation en Technologie de la transformation des aliments, désormais offert à l'ITA de La Pocatière et au Cégep de Joliette, afin d'assurer une main-d'œuvre compétente et disponible en région;
- la mise en place d'un incubateur d'entreprises de transformation alimentaire, à l'ITA de La Pocatière.

Et le petit dernier: le Programme «Encadrement PME»

Dans la foulée de la *Politique québécoise de la transformation alimentaire*, le MAPAQ vient d'annoncer le lancement d'un programme de soutien aux petites entreprises ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 10 millions de dollars. Doté de trois volets, Encadrement PME vise à inciter les entrepreneurs à recourir aux meilleures pratiques de gestion afin d'augmenter les chances de succès de leur entreprise.

L'aide financière, qui pourra atteindre 70% des dépenses admissibles pour les plus petites entreprises, vise à supporter certaines activités structurantes telles que:

- l'élaboration de plans marketing;
- la réalisation de certaines activités liées à la mise en marché de nouveaux produits ou au développement de nouveaux marchés;
- la mise en place d'un plan de contrôle de la qualité;
- le recours à un Centre de transfert technologique pour solutionner divers problèmes techniques.

Les dirigeants de petites entreprises intéressés à en savoir davantage sur ce programme sont invités à me contacter, au numéro (418) 386-8121, poste 250.

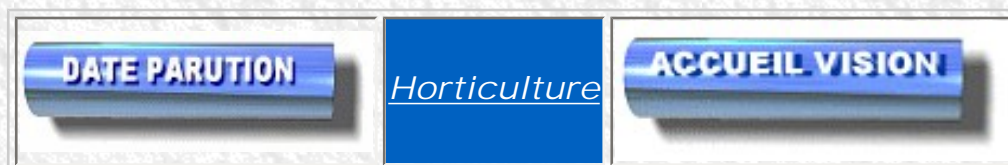
ACCUEIL



vos commentaires



2003-01-10



Une cuvée excellente pour le bleuet en corymbe

Luc Urbain, agronome, Conseiller régional en horticulture

Ce n'est pas un secret de polichinelle, le bleuet en corymbe connaît depuis les dernières années une expansion dans la région de la Chaudière-Appalaches. La récolte 2002 a été excellente d'autant plus qu'il s'agissait, pour plusieurs producteurs, d'une première année de cueillette. Cette culture exige des investissements élevés pour son implantation; il est satisfaisant pour plusieurs de terminer l'année avec un bilan financier positif.

DOUBLER LE RENDEMENT

En me basant sur les années antérieures et sur un budget de référence, j'avais prédit ce printemps, pour plusieurs jeunes plantations, une production de 0,5 à 0,7 kg/plant, ce qui demeurerait un rendement très intéressant dès la 3^e année. À la mi-récolte, j'ai reçu des appels de producteurs me disant que leur champ avait déjà atteint cet objectif et qu'il restait encore plus de 50% de la récolte à faire. Un peu déçu de m'être trompé, je leur ai proposé à la farce de cesser la récolte pour demeurer dans la prédiction du budget. Bien entendu, personne n'a cru en ma recommandation et la récolte s'est poursuivie jusqu'au milieu de septembre. Bilan final: nous avons doublé le rendement prévu, atteignant même dans certains cas la moyenne de 3,4 kg/plant.

L'HISTOIRE DÉBUTE EN 2001

La récolte d'une année se prépare toujours l'année précédente. En effet, c'est durant la saison de végétation 2001 que le plant de bleuet a formé ses bourgeons à fruits pour la récolte 2002. Si nous nous souvenons bien, la saison 2001 a été remarquable tant au point de vue de la chaleur que des précipitations. Le plant a ainsi été dans des conditions idéales pour la production de bourgeons à fruits.

L'automne 2001, trop doux, aurait pu nous jouer des tours. Un froid intense au début de décembre, alors que l'endurcissement du plant à l'hiver n'était pas terminé, a occasionné du gel en bout de tiges. Ces

dégâts ont facilement été notés dans plusieurs plantations ce printemps par l'observation de bouts de branches séchés. Malgré ce froid, le reste de l'hiver a été clément, les températures descendant rarement sous -25°C.

UN PRINTEMPS DIFFICILE

Un printemps frais et pluvieux est favorable au développement végétatif, mais pas au travail des insectes pollinisateurs. Malgré le peu d'abeilles et de bourdons observés dans les plantations cette année, la pollinisation des fleurs semble avoir été suffisante, car dès le milieu de juin, le nombre et la grosseur des fruits en formation étaient plus qu'intéressants.

UNE RÉGIE QUI PAYE

Le bleuets exige une régie minutieuse. Les producteurs qui ont «catiné» leurs plants récoltent maintenant les fruits de leurs efforts. La gestion des mauvaises herbes, l'irrigation et la fertilisation sont autant d'aspects qu'il ne faut pas négliger. Mais de tous, la taille demeure la clef pour maintenir le plant vigoureux et favoriser la grosseur du fruit. Le gel en bout de branche nous a clairement démontré que même si le plant perd plus de 50 % de ses bourgeons à fruits, une compensation vers les autres fruits se produit. Les bleuets sont alors de plus gros calibre et le rendement total du plant est maintenu.

L'AVENIR

Que nous réserve la saison 2003? Comme tout bon politicien, je pourrais vous répondre que nous en parlerons à l'automne 2003, mais pour l'instant, la saison prochaine m'inquiète un peu. Une année de forte production est habituellement suivie par une année plus faible. De plus, l'aoûtement et l'endurcissement du plant au froid se font lentement cet automne. Espérons que les températures très froides n'arriveront que graduellement.



vos commentaires





Des producteurs expriment leurs besoins

Nadine Pelletier, agronome et agente de recherche en services-conseils

Les producteurs agricoles consultent plus qu'on ne le croyait les dispensateurs de services-conseils. Presque 90% ont recours à des services-conseils à divers degrés. À l'opposé, ceux qui ne consultent pas évoquent l'absence de besoin, le manque de temps et la méconnaissance de ce qui existe.

OBJECTIFS

Le projet intitulé Promotion des services-conseils en Chaudière-Appalaches a pour objectif général d'augmenter de 15% sur 4 ans le nombre d'entreprises agricoles faisant régulièrement appel aux services-conseils non liés¹. Pour ce faire, le Comité MAPAQ-UPA sur les services-conseils de la Chaudière-Appalaches a consulté la clientèle agricole régionale ne faisant pas ou peu appel aux services-conseils non liés². Cette consultation visait à cerner les motivations responsables de la non ou faible consultation de cette clientèle estimée à 75% de la population agricole régionale. Dès décembre prochain, le Rapport sur les groupes témoins d'agriculteurs sera déposé auprès des divers dispensateurs de services-conseils non liés en agriculture.

PARTICIPANTS

Les enquêtes menées au cours de l'hiver et du printemps 2002 ont permis d'interroger 78 agriculteurs œuvrant dans diverses productions. Les producteurs participants ont été rencontrés lors de dix-sept groupes témoins organisés sur tout le territoire de la Chaudière-Appalaches. Les plus hauts taux de participation relèvent des acériculteurs (33%), des producteurs laitiers (21%) et porcins (12%). Cette répartition correspond aux spécificités régionales agricoles en matière du nombre d'exploitants par production agricole³.

Participants aux groupes témoins					
Production	Nombre	Pourcentage	Production	Nombre	Pourcentage

Acéricole	26	33	Cunicole	2	3
Laitière	16	20	Fourrages et gazon	2	3
Porcine	9	12	Serricole et ornementale	2	3
Bovine	4	5	Maraîchère et fruitière	1	1
Apicole et pomicole	4	5	Cerfs roux	1	1
Grandes cultures et Pommes de terre	3	4	Canards gavés et faisans	1	1
Caprine	3	4	Piscicole	1	1
Ovine	2	3	Laitière et grandes cultures biologiques	1	1

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Le Comité régional MAPAQ-UPA estime que les agriculteurs peu actifs en ce qui a trait aux services-conseils représentent 75% de la population agricole régionale. À la lumière des résultats de cette présente étude, il s'avère que la proportion de producteurs agricoles qui ne consultent pas les dispensateurs de services-conseils non liés est plus faible qu'on le croyait. En effet, la région compte 7086 producteurs agricoles, et selon les fiches d'exploitations agricoles, seulement 742 agriculteurs pouvaient être ciblés pour fin d'enquête, ce qui rétabli le taux de non-consultation à 11%⁴. Cette différence s'expliquerait par une estimation erronée découlant d'une évaluation de l'offre de services-conseils dans la région où des faiblesses ont été identifiées. L'objectif général de ce grand projet régional étant d'augmenter, sur une période de 4 ans, de 15% le nombre d'entreprises agricoles qui consultent de façon régulière, ce dernier devrait donc être révisé.

Les principaux motifs évoqués par la clientèle agricole enquêtée pour justifier leur non-consultation sont l'absence de besoin, le manque de temps et la méconnaissance des dispensateurs et de l'offre régionale de services-conseils non liés. Le transfert de connaissances agricoles au sein des entreprises familiales explique essentiellement l'absence de besoin de consultation des répondants. Ces derniers ont précisé que la non-consultation était plus importante auprès des agriculteurs expérimentés. Les participants perçoivent surtout des besoins en consultation lors d'un démarrage d'entreprise agricole ou lors de l'établissement d'une relève à la ferme; c'est-à-dire lors d'un processus d'apprentissage.

Dans la perspective où des actions sont entreprises pour stimuler l'intérêt des agriculteurs à consulter de façon régulière les dispensateurs de services-conseils non liés régionaux, la relève devient certes une clientèle à cibler. Dans ce même ordre d'idées, pour s'assurer d'un certain niveau de succès, il faudrait cibler la clientèle agricole qui consulte peu, mais qui consulte, et non celle qui ne consulte pas du tout.

Pour augmenter le nombre d'entreprises agricoles faisant régulièrement appel à leurs services, les dispensateurs de la région devront s'assurer de la compétence de leurs ressources professionnelles (formation, tutorat, perfectionnement) et du respect des échéances de leurs services-conseils non liés. Ces éléments correspondent aux principaux critères de qualité sur lesquels s'appuient les participants pour choisir un bon conseiller et un bon service-conseil non lié.

À VENIR

Les commentaires ainsi recueillis dans le cadre de cette étude de besoins permettront au Comité régional MAPAQ-UPA sur les services-conseils de la Chaudière-Appalaches d'élaborer une stratégie pour satisfaire plus adéquatement aux besoins des producteurs en terme de services-conseils non liés. Ces informations serviront, entre autres, à jeter les assises d'un plan de communication régional visant à sensibiliser les exploitants agricoles à l'importance d'être soutenu par des services-conseils non liés dans la gestion et les opérations quotidiennes de leur entreprise.

¹ Le projet Promotion des services-conseils en Chaudière-Appalaches est soutenu financièrement par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ).

² Le terme services-conseils non liés désigne les services offerts par un dispensateur de services sans lien avec la vente d'un bien agricole et sans obligation d'acquisition et de promotion d'un bien.

³ MAPAQ – Direction régionale de la Chaudière-Appalaches. Fiches d'enregistrement – Compilations statistiques, décembre 2002.

⁴ Idem



vos commentaires



2003-01-13



Passerelles pour abri à fumier

Michel Fortier, ingénieur et conseiller régional en génie rural

Dans la majorité des cas, les abris à fumier solide sont constitués de deux parties séparées, soit une pour entreposer le fumier solide et une autre pour le purin ruisselant de l'amoncellement de fumier solide.

Les producteurs doivent parfois entrer dans ces abris pour d'autres raisons que pour la reprise du fumier solide, qui, généralement, s'effectue avec un tracteur doté d'une fourche à fumier. Ainsi, l'opération pompage du purin de la partie de l'abri pour le fumier solide dans la partie prévue pour le purin, soit le purot, est une des opérations pour laquelle le producteur doit entrer dans l'abri, près du mur mitoyen séparant les deux parties de celui-ci.

Il devra à ce moment y descendre la pompe pour effectuer le transfert du purin, la remonter en hiver pour ne pas qu'elle gèle ou la « débourrer », etc. Ces opérations peuvent se faire à plusieurs reprises dans l'année. À l'occasion, la pompe devra être sortie de l'abri pour réparation. Nous ne conseillons jamais de faire les réparations directement dans le coin de transfert de la partie pour le fumier solide au purot, c'est-à-dire au même niveau où est située la pompe, en se penchant sur celle-ci pour effectuer les travaux. Le producteur pourrait, de cette façon, être exposé à des gaz tel le sulfure d'hydrogène (H_2S), qui peut être mortel à faible concentration.

Ce gaz H_2S est entre autres produit par la fermentation et libéré lors du pompage ou de l'agitation du purin; c'est alors que c'est dangereux. Le H_2S peut à ce moment se retrouver en concentration suffisante pour tuer une personne.

La surveillance occasionnelle de ce qui se passe à l'intérieur de l'abri, c'est-à-dire l'étalement de l'amas de fumier, les hauteurs de purin, la nature de celui-ci (gelé, dégelé) sont autant de raisons qui obligent le producteur à entrer dans l'abri. Ces opérations ne peuvent et ne doivent pas être réalisées en passant sur l'amas de fumier ou à côté de celui-ci, surtout quand l'abri est rempli de fumier. S'il peut y avoir intoxication par les gaz de fermentation du fumier et des purins, d'autres accidents peuvent survenir par

chute ou par noyade dans le purot.

J'ai vu, pour toutes sortes de raisons, des producteurs entrer dans l'abri par une porte près du purot, marcher en équilibre sur le mur de séparation (200 à 250 mm de largeur) ou parcourir les murs entourant le purot en marchant sur le mur de béton et en se tenant aux colombages des murs. Deux situations très hasardeuses qui ont déjà provoqué des accidents, voire même des décès. Ces deux façons de faire sont totalement à proscrire. Le meilleur moyen de réaliser de façon sécuritaire toutes les opérations décrites précédemment est de le faire d'une passerelle.

Pour le modèle d'abri décrit précédemment et qui est le plus populaire, la passerelle peut être construite au-dessus du mur de séparation du purot et de la partie de l'abri pour le fumier solide, tel qu'illustré par les croquis. Je viens tout juste de réaliser trois plans de passerelles sécuritaires portant les numéros 289, 290 et 291, qui sont à votre disposition dans les différents bureaux du MAPAQ.

Le premier modèle est semi-suspendu, c'est-à-dire à la fois porté par le mur mitoyen purot-abri et aussi suspendu à deux fermes de toit. Ce modèle de passerelle est idéal pour les structures de toit faites de fermes triangulaires en bois. Le deuxième croquis illustre une passerelle complètement portée par le mur de séparation en question. Ce modèle est pratique lorsque la structure du toit est constituée de chevrons d'acier. Quant au troisième modèle de passerelle, il est recommandé pour les abris à fumier sans purot. La dite passerelle peut alors être construite transversalement le long du mur de l'abri opposé à la descente pour le tracteur. Ce modèle est en porte à faux, semi-porté et semi-suspendu ou complètement porté.

Je crois que la réalisation d'une passerelle dans tout abri à fumier est nécessaire pour l'exploitation sécuritaire d'une telle bâtisse. Donc, **PRUDENCE!**



vos commentaires





On en parle encore...

Étienne Pouliot, agronome, Directeur régional

Bien sûr on en parle encore. Et il est important que l'on en parle encore, parce qu'un événement comme le concours de l'Ordre national du mérite agricole, c'est très important et considérable pour les entreprises agricoles, pour le milieu et pour la société de la Chaudière-Appalaches.

Le concours contribue de façon très active à l'avancement et au développement des productrices et des producteurs agricoles. Les entreprises agricoles sont des acteurs majeurs dans le développement économique de la région et du Québec. Il est donc normal que l'on souligne de façon toute spéciale celles et ceux qui se distinguent par l'excellence.

Il est important que l'on reconnaisse la performance des entreprises participantes, leur qualité, leur excellence. Quatre-vingt-deux (82) entreprises ont participé, 82 entreprises se sont distinguées, car chacune a réussi à passer à travers les critères d'évaluation sévères.

Il est important que l'on sache qu'il y a des gens qui pratiquent une agriculture de très grande qualité à tous les points de vue: autant au point de vue agroenvironnemental, de l'efficacité technique, des performances, que de la gestion des ressources humaines, financières et du rayonnement social. Et c'est chez nous que ça se passe. Il faut que ce soit connu et reconnu. Il est essentiel que la communauté agricole et agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches connaisse ces entreprises. Il est important aussi que l'on soit conscient de la contribution du secteur agricole à l'activité économique et sociale de la région.

Voilà pourquoi, dans ce numéro de *Vision Agricole*, nous vous présentons toutes les entreprises de la région qui ont participé et qui ont été honorées lors de la dernière édition de l'Ordre national du mérite agricole. Elles sont dans un cahier spécial. Vous y verrez des entreprises de partout, de tous les coins de la région, de toutes les MRC. Vous y découvrirez des gens qui pratiquent une agriculture variée et diversifiée: dans les productions traditionnelles, bien sûr, mais aussi dans de nouvelles productions dont vous ne soupçonniez peut-être pas l'existence chez nous.

Je vous invite à prendre connaissance de notre cahier spécial avec beaucoup d'attention et à découvrir la richesse que l'agriculture constitue pour la Chaudière-Appalaches. Je crois qu'il faut toutes et tous travailler à valoriser notre industrie agricole et agroalimentaire régionale. Nous ne pouvons passer outre à l'occasion que le concours nous offrait cette année.

On a toutes les raisons d'être fier de ce que l'on est, de ce que l'on fait. Et encore plus maintenant que l'on a à faire face à une dynamique qui nous remet en question dans nos façons de faire et dans la perception que le secteur agricole suscite. Oui, il y a place pour la **fierté!**



vos commentaires



2003-01-09



Notre avenir passe par l'achat de nos produits!

André Carrier, agronome, Conseiller régional en horticulture

La corvée du magasinage du temps des Fêtes est arrivée! C'est la période de consommation par excellence... faut-il s'en réjouir? En tout cas, l'occasion est belle pour réfléchir à nos habitudes d'achats et à nos relations en tant que communauté agricole avec l'ensemble des consommateurs. Les consommateurs entendent-ils parler suffisamment de nos bons coups, de nos produits?

DE GROS CHIFFRES

L'agriculture au Québec, en l'an 2000, représentait 30 000 fermes, 66 000 emplois et 5 milliards \$ de produits sur le marché. En même temps, les consommateurs québécois ont dépensé 25,5 milliards \$ pour leur alimentation, leurs repas au restaurant et l'alcool pris en dehors du foyer. Pour ce qui est du panier d'épicerie, nous y avons consacré, en 2000, 12,3% de nos revenus en moyenne; ce qui en fait l'un des paniers les moins chers des pays occidentaux. Nous aimons les spéciaux, les bas prix...

LES MAGASINS ONT CHANGÉ

Depuis 10 ou 15 ans, le visage de la consommation a considérablement changé. Essayez de vous rappeler comment c'était... Aujourd'hui, il y a moins de magasins ou d'épiceries, mais ils sont plus gros. En 1993, on comptait 11 000 points de vente en alimentation; en 2000, il en restait 8639 et ça va diminuer encore. Nos «petits magasins» ont été remplacés par des grandes surfaces originant d'autres pays et situées dans les centres urbains: Wal-Mart (États-Unis), Costco (ancien Club Price, États-Unis), Rénodépôt (France), Rona L'entrepôt (Québec), Home Depot (États-Unis), etc.

Les chaînes d'épiceries n'ont pas été en reste avec leurs plus grandes surfaces: Super C (Métro), Maxi (Provigo), IGA Extra (Sobeys/IGA). Les fusions de grandes sociétés ont aussi frappé le secteur de l'alimentation. Loblaws achète Provigo, Sobeys achète IGA; qui sera le prochain? Il ne reste que Métro qui est québécoise à 100%.

PLUS GROS MAGASINS; PLUS GROS FOURNISSEURS

Tout ce remue-ménage fait que les acheteurs sont devenus très gros et très exigeants en ce qui concerne

surtout les volumes et les prix. Leurs actionnaires veulent faire plus d'argent, c'est le profit qui compte avant tout. Ils sont de moins en moins intéressés à faire affaires avec des petits fournisseurs et/ou des producteurs.

Et pour finir, arrive le phénomène des marques privées (ou marques maisons) où le nom des fournisseurs/producteurs n'apparaît même plus sur le produit; c'est l'anonymat complet. Donc, très facile de changer de fournisseur du jour au lendemain. Des exemples: Sélection Mérite (Métro), Le Choix du Président (Loblaws/Provigo), Nos Compliments (Sobeys/IGA).

Tous les consommateurs du Québec reçoivent, chaque semaine, leurs «circulaires de spéciaux» où les producteurs québécois doivent affronter la compétition de pays où l'on ne paie presque pas les producteurs/travailleurs et où les règles de production (ex.: pesticides) font l'objet de peu ou pas de surveillance.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE?

Devant cette «lutte de géants milliardaires», on peut se sentir très petit, mais plusieurs petits, ça peut avoir un gros effet. Voici quelques propositions qui pourraient aller loin: le pouvoir du consommateur est très grand, il faut travailler là-dessus!

1- Développer le réflexe de l'implication dans nos achats

Si on veut soutenir notre économie et nos emplois, à qualité égale, il faut acheter ce qui est fabriqué ici, au Québec et dans la région. Attention aux effets pervers de toujours rechercher «le plus bas prix». Si, malgré tout, vous allez dans les grands magasins, faites l'effort de demander des produits québécois, car ils en ont aussi. Les grandes sociétés américaines arrivent avec leurs gros fournisseurs étrangers: ayez l'œil ouvert!

2- Donner l'exemple dans nos achats

Le but premier de la collectivité agricole est de nourrir la population. Nos produits doivent se vendre. Pour cela, il faut les acheter, les consommer, en parler à nos enfants, à nos familles, à notre entourage. C'est la même chose pour tout le reste des biens de consommation. Quelle belle leçon d'économie! Il faudrait reprendre la campagne «QUALITÉ-QUÉBEC» lancée par monsieur Claude Béland, ancien président et chef de la direction de Desjardins, il y a quelques années: «En achetant davantage ici, on crée des emplois ici!»

3- Demander et exiger nos produits

Il n'y a pas un commerçant perspicace qui refusera d'écouter le consommateur qui lui parle. Si vous ne trouvez pas tel ou tel produit local dans le magasin, demandez-le. Si plusieurs font la même requête, vous verrez, ça changera. Sur ce point, si nous étions aussi nationalistes que les Américains, notre économie serait encore plus vigoureuse!

4- Le monde agricole doit parler davantage aux consommateurs

Oui, il y a des publicités tout à fait bien orchestrées par certains groupes de producteurs. On peut citer en exemple les campagnes publicitaires de la Fédération des producteurs de lait. Mais, ce n'est pas suffisant.

La principale source d'information du consommateur pour son alimentation est la circulaire d'épicerie à toutes les semaines (52 fois par année). Combien de fois par année les producteurs agricoles informent-ils le consommateur sur ce qu'ils font, ce qu'ils sont?

En ces temps où l'agriculture est souvent malmenée, il est impérieux que la filière agricole régionale et québécoise prenne des actions pour rejoindre davantage les consommateurs. Quel beau projet! Intéressés, contactez-nous.

En terminant, rappelons que le «bioalimentaire» fournit un emploi sur huit au Québec, ou un peu plus de 400 000 emplois. C'est une richesse à protéger et à faire grandir pour les générations à venir. Les marchés évoluent rapidement; nous sommes en compétition avec le reste du monde. Les solutions à nos problèmes existent, il faut y travailler. Faisons le choix de produire ce qui se fait de mieux, d'en parler, d'en consommer et d'en faire consommer. Pensons produits régionaux, produits québécois et Joyeuses Fêtes à toutes et à tous!



vos commentaires



2003-01-09



La TACA fait peau neuve

Lors de son assemblée générale annuelle, qui s'est tenue le 4 octobre dernier à Saint-Henri, la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches (TACA) a poursuivi sa réforme de manière à rechercher et mettre en œuvre des solutions novatrices à quatre enjeux fondamentaux, soit l'instauration d'une dynamique régionale de développement; la dévitalisation qui caractérise les territoires au sud de la région; le renforcement de l'offre de produits agroalimentaires identifiés à la région et l'amélioration de l'accès de ces produits aux divers marchés.

Avec cette réforme, la TACA réaffirme sa volonté d'être reconnue comme un acteur du développement régional centré sur l'économie agroalimentaire et ses logiques de diversification, dont les expertises et compétences sont concentrées sur le développement des produits régionaux ou différenciés, leur promotion et leur mise en marché et qui est administré, dans un souci de concertation permanente, par un regroupement d'acteurs impliqués dans le même secteur de l'économie agroalimentaire régionale.

En conséquence, les fonctions que la TACA entend assumer sont de trois ordres:

- une fonction d'animation régionale, sectorielle et intersectorielle. Pour que le développement régional se fasse de manière concertée, il faut que chacune des parties impliquées dans ce développement (les transformateurs, les distributeurs, les restaurateurs, etc.) ait suffisamment de vie propre pour prendre toute sa place dans la régulation régionale qui, elle, est de la responsabilité de la Table;
- une fonction de veille et d'information, pour alimenter l'ensemble des parties impliquées autant pour leurs dynamiques propres que pour les dynamiques qui sont mises en commun au sein de la table régionale;
- une fonction d'ingénierie de projet pour mettre en œuvre les orientations et les choix de développement régional faits par les instances dirigeantes.

Si la mission et les mandats n'ont pas changé considérablement, c'est davantage au niveau des instances dirigeantes que l'évolution est notable. Ainsi, à un mode de désignation des administrateurs basé sur l'appartenance territoriale a succédé une désignation effectuée par des départements électoraux représentant les diverses composantes du secteur agroalimentaire. Ainsi, l'exécutif est composé du

président, M. Charles Proulx (Groupe Dynaco), représentant les distributeurs; du vice-président, M. Sylvain Bergeron (Fromagerie Bergeron), représentant les transformateurs; du trésorier, M. Roger Lamontagne (MAPAQ), représentant les partenaires financiers ainsi que de Mme Johanne Laplante (UPA), représentant les producteurs agricoles et M. Éric Lavoie (CLD Les Etchemins), représentant les organismes socio-économiques de développement.

Le conseil d'administration comprend également Mme Marie-Claude Bergevin (La Maison Bergevin) et M. Guy Poulin (Les Fumets Sylvestre), représentant les transformateurs; Mme Lucie Goulet (Cégep de Lévis-Lauzon), représentant les formateurs; Mme Mélanie Simard (SADC Bellechasse), représentant les organismes socio-économiques de développement; M. Martin Boucher (Manoir des Érables), représentant les restaurateurs; M. Normand Côté (UPA), représentant les producteurs agricoles; M. Raymond Marcoux (Marché de Lévis), représentant les distributeurs; M. Daniel Pouliot (Table de Bellechasse) et M. Mario Turenne (Table de Beauce-Etchemins), représentant les tables agroalimentaires locales et M. Étienne Pouliot (MAPAQ), représentant les partenaires financiers.

Le cœur de l'action pour cette année est l'élaboration d'une stratégie régionale de développement des produits agroalimentaires différenciés qui se traduira, entre autres, par les projets suivants:

- la constitution d'une base de données régionale permettant d'identifier clairement les acteurs économiques agroalimentaires de notre région;
- la réalisation des analyses intrarégionales et extrarégionales en matière de produits différenciés;
- la rédaction d'un diagnostic incluant les forces, faiblesses, menaces et opportunités;
- la détermination des cibles de développement et des objectifs de résultats à atteindre;
- l'élaboration d'un plan d'action.

À l'élaboration de cette stratégie s'ajouteront des projets qui prolongeront les actions déjà entreprises dans le passé ou qui permettront l'atteinte des objectifs de la TACA. Ainsi, pour l'année 2002-2003, nos efforts se concentreront sur l'installation d'une dynamique de concertation pour le secteur de la restauration; la création d'une dynamique de concertation pour le secteur de la distribution et du commerce de détail; l'organisation du premier salon agroalimentaire régional; la conduite des troisièmes «Journées nationales du goût et des saveurs»; l'organisation de la «Caravane du marketing», à l'intention des PME régionales et la finalisation de l'étude «Viandes différenciées».

Non seulement la TACA n'entend-t-elle pas se substituer aux organisations déjà en place, mais au contraire, pour tous ces projets, elle entend renforcer ses collaborations avec les acteurs de la région. Aussi fera-t-elle appel, aussi souvent que nécessaire, aux dynamiques et expertises des uns et des autres pour que ses travaux profitent des acquis régionaux et soient eux-mêmes source de profits pour tout le monde.

ACCUEIL DU SITE



vos commentaires



2003-01-13



**Des nouvelles de la relève,
Sarah Lepage, technicienne agricole**

Jagrinord et son président, monsieur Jimmy Breton, tiennent à féliciter leurs membres honorés lors de la soirée «Hommage à la relève agricole» tenue le 9 novembre dernier à l'hôtel Le Georgesville. David Drouin et Isabelle Couturier font partie de ces jeunes prometteurs pour l'avenir de l'agriculture dans notre région. Ce sont des jeunes comme eux qui sont les porte-étendards de la relève très active dans la Beauce. Surveillez leurs prochaines activités!

Agri-Relève

Le groupe de relève, ayant comme président monsieur Mario Jacques, donnera prochainement l'occasion à ses membres de suivre un cours en «Santé et sécurité sur un chantier de construction» à un coût réduit. Pour les non-membres désireux de s'y inscrire, sans toutefois bénéficier du rabais, vous pouvez vous informer auprès de monsieur Jacques au numéro de téléphone: 253-6638. Encore une fois, nous avons là un exemple de jeunes intéressés à l'apprentissage.



vos commentaires



2003-02-24



À propos du banc d'essai à Saints-Anges

Louis Robert, agronome, conseiller régional en grandes cultures

Le mois dernier, 45 producteurs agricoles de Saints-Anges ont répondu avec enthousiasme à l'invitation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à participer à un projet pilote unique au Québec. Celui-ci vise à fournir à chacune des entreprises toutes les mesures concrètes pour parvenir, avant même les délais prévus par la réglementation environnementale, à l'équilibre zéro du phosphore à gérer (charges totales dans les engrais vs capacité de leurs surfaces à les valoriser).

Ces fermes sont présentement scrutées à loupe afin d'établir, au cours de cette 1^{re} étape, un diagnostic précis, à partir de données propres à l'entreprise. Une étape qui nécessite une implication volontaire des producteurs et une excellente collaboration des fournisseurs et des conseillers techniques. La communauté agricole de Saints-Anges se démarquait déjà par une proportion élevée (69%) d'exploitations membres de clubs agroenvironnementaux. Le club Bélair Morency particulièrement, dont 31 membres sont de Saints-Anges, est un partenaire essentiel au projet. Entre janvier et mars, l'équipe de conseillers du MAPAQ, appuyée par plusieurs personnes-ressources du ministère, élaborera les plans de mesures d'adaptation: réduction à la source (alimentation) de la charge en phosphore, choix d'ingrédients et de cultures, diversification des productions, etc. Sélectionnées et ajustées spécifiquement pour chaque entreprise, les mesures devront toutefois répondre le mieux possible aux critères de faisabilité, d'efficacité et d'économie (coût faible ou nul, impact minimal ou positif).



vos commentaires

2003-01-13



Des Méritas bien mérités

Denis Brouillard, agronome et conseiller régional en productions animales

Quel accomplissement! Plusieurs éleveurs de la Chaudière-Appalaches se sont illustrés lors de la remise des Méritas nationaux à Victoriaville le 11 octobre dernier.

Ainsi, les éleveurs de notre région ont obtenu quatre prix sur neuf dans les trois catégories réparties selon le nombre de vêlages. Dans la catégorie de 81 vêlages et plus, notre région remporte deux prix sur trois, c'est formidable! La Ferme PMC Bégin de Saint-Évariste mérite le 1^{er} prix de cette catégorie et la Ferme T & C Carbonneau, de Saint-Odilon, a obtenu le 2^e prix.

Notre région s'est aussi distinguée dans les autres catégories. C'est la Ferme MJL Boilard enr., de Saint-Jacques-de-Leeds, qui a remporté le 3^e prix dans la catégorie de 41 à 80 vêlages. En outre, dans la catégorie de 40 vêlages et moins, Gaston Gagnon, de Disraéli, a mérité le 3^e prix. C'est une très bonne performance.

La Direction régionale du MAPAQ, et particulièrement les conseillers en production bovine, est très contente de l'accomplissement des éleveurs qui participent activement au Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec (PATBQ) et qui se démarquent de si belle façon au concours des Méritas nationaux. C'est la première fois que les éleveurs de toutes les régions du Québec sont comparés selon les mêmes critères. En Chaudière-Appalaches, le MAPAQ a commencé à honorer ses éleveurs inscrits au PATBQ en 1999. Pour l'année 2002, les gagnants seront connus les 24 et 25 janvier prochain lors du Colloque bœuf de la Chaudière-Appalaches.

Le PATBQ s'avère un outil de gestion de troupeau fort important. Profitez-en pleinement pour sélectionner les sujets les plus améliorateurs et ainsi progresser rapidement dans l'élevage. Le MAPAQ continue d'y investir des sommes considérables pour l'adapter continuellement aux besoins des producteurs de bœuf.

Félicitations à tous les éleveurs qui utilisent judicieusement le PATBQ de façon régulière. Enfin, le

personnel du MAPAQ en Chaudière-Appalaches est très fier de compter autant de gagnants dans le cadre du concours des Méritas nationaux. Félicitations à tous ces grands gagnants et merci de votre contribution exemplaire.



vos commentaires



2003-01-13



Soirée «Hommage à la relève agricole», encore une fois une réussite ***Sarah Lepage, technicienne agricole***

Le 9 novembre dernier, à l'hôtel Le Georgesville de Saint-Georges, dans une salle bondée de quelque 200 personnes, s'entassaient partenaires, intervenants, jeunes honorés, familles et amis afin d'assister à la soirée «Hommage à la relève agricole».

À l'entrée, on pouvait ressentir l'excitation des participants qui arrivaient sourire aux lèvres et endimanchés. C'est à cette vue qu'on réalise toute l'importance qu'a une telle soirée auprès des jeunes qui se voient récompensés.

Il faut souligner la grande collaboration des partenaires qui ont accepté de composer les textes et de prendre les photos, qui étaient d'ailleurs d'une grande qualité. Qu'ils soient des Caisses Populaires, de groupes conseils, de La Financière agricole du Québec, du MAPAQ, des CLD, du CMÉA ou encore des parents, chacun y est allé de sa touche personnelle. C'est beaucoup grâce à eux s'il y a eu autant d'applaudissements. Ils nous ont livré des témoignages touchants de ces jeunes qui leur tiennent à cœur.

La soirée a très bien débuté avec les allocutions des représentants du MAPAQ, de l'UPA et de La Financière agricole du Québec. Ces trois alliés dans l'aventure nous ont tous rappelé l'importance qu'ils accordent à la relève en agriculture. Par la suite, nous avons eu droit à la lecture des textes par l'animatrice, madame Caroline Dumont. Cette dernière a fait preuve de professionnalisme et a su rendre la soirée agréable à sa façon. Et que dire du spectacle de monsieur Bryan Perro, conteur. Un mélange d'humour, de fantastique, teinté de réalisme. Une combinaison qui a su en faire rire plus d'un.

Le couronnement de la soirée fut l'hommage rendu à monsieur Rémi Dutil, conseiller en relève au MAPAQ, qui a œuvré plus de 30 ans auprès des jeunes; une plaque commémorative lui a été remise. Monsieur Dutil a, entre autres, souligné les éléments positifs générés par les modifications apportées à l'événement.

Une panoplie de commanditaires, en plus des trois grands partenaires, ont rendu financièrement possible cette fête. Il faut aussi souligner le travail monstre de toute l'équipe de réalisation. Plus de 12 personnes s'impliquent chaque année de près ou de loin dans l'organisation. Que ce soit pour la logistique, le montage audio-visuel, la correction de textes, la confection des cahiers souvenirs ou la vente de billets, chaque coup de main est grandement apprécié.

Finalement, comment passer outre les labours de tous ces jeunes à qui on a rendu hommage. Il faut rappeler que la plupart de ceux-ci sont non seulement agricultrices et agriculteurs, mais que ce sont des gens impliqués socialement dans leur milieu et que bien souvent le travail n'est pas terminé après la besogne du soir à l'étable. La relève beauceronne en est une qualifiée et impliquée. Il est de notre devoir de saluer toutes ces qualités et bien d'autres dans un événement comme la soirée «Hommage à la relève agricole». Bravo à toutes et à tous!



vos commentaires



2003-01-09



La reproduction: à mieux connaître

Denis Brouillard, agronome et conseiller régional en productions animales

Une activité sur la reproduction des femelles de boucherie aura lieu bientôt en région. Les intervenants impliqués dans la production du bœuf constatent que de plus en plus d'éleveurs utilisent l'insémination artificielle pour diversifier la génétique de leur troupeau et profiter de taureaux particulièrement améliorateurs.

Pour augmenter la compréhension de la reproduction et le succès en insémination artificielle, nous organisons une activité sur le sujet. Quatre partenaires s'associent pour réaliser cette activité:

- le Centre d'insémination artificielle du Québec;
- le Conseil provincial des cercles d'amélioration du bétail;
- la Coopérative des inséminateurs du Québec;
- la Direction régionale du MAPAQ en Chaudière-Appalaches.

Voici les sujets à traiter:

- facteurs de réussite en insémination artificielle;
- dissection d'un système reproducteur femelle;
- synchronisation de l'ovulation;
- gestion de l'insémination à temps fixe;
- comprendre le catalogue de taureaux pour mieux les choisir;
- développement de la production du bœuf en Chaudière-Appalaches.

Ces activités auront lieu à quatre reprises: le 7 janvier à Montmagny, le 8 janvier à Saint-Honoré, le 9 janvier à Sainte-Marie et le 10 janvier à Thetford Mines. De façon à bien planifier, nous demandons aux éleveurs intéressés de s'inscrire à l'avance. L'échéance est fixée au 19 décembre. Nous inscrirons 20 personnes par endroit. Pour vous inscrire à Montmagny, téléphonez au 837-9008, poste 257 ou au 247-

3921, pour Saint-Honoré, au 226-3200; pour Sainte-Marie, au 386-8116 et pour Thetford Mines, au 338-2108. Vous n'aurez que le repas à payer.

Nous vous invitons à vous inscrire et à profiter de cette excellente occasion pour en savoir davantage et améliorer la rentabilité de votre ferme.



vos commentaires



2003-01-13



Future base de données régionale

Cette base de données sera un outil de connaissance et de mise en contact. Elle permettra aussi d'établir un profil régional facilitant ainsi la priorisation des actions de développement pour le secteur agroalimentaire régional.

Les entreprises inscrites à la base de données seront présentes sur le site officiel du MAPAQ (www.carrefouralimentaire.com), le plus important site bioalimentaire au Québec (pour les transformateurs et producteurs-transformateurs); sur le futur site web de la TACA, spécialement dédié à l'agroalimentaire régional et sur des documents à vocation promotionnelle, du type répertoire de commerce.

Nos objectifs sont d'augmenter la visibilité des entreprises et de leurs produits, de favoriser la mise en marché de ces produits, de faciliter les relations d'affaire interentreprises, de faire accéder des entreprises à de nouveaux marchés (par exemple la grande distribution, par le Carrefour alimentaire) et finalement de les faire bénéficier d'une information stratégique et privilégiée relative aux marchés, aux programmes gouvernementaux, etc.

Dans un premier temps, nous enquêtons les entreprises suivantes:

- les entreprises de transformation agroalimentaire, industrielles ou artisanales;
- les entreprises agricoles qui assurent la transformation et la mise en marché de leurs matières premières;
- les entreprises qui font la mise en marché de produits agroalimentaires transformés (boutiques, bannières, distributeurs, etc.);
- les entreprises agricoles qui produisent des denrées non conventionnelles et peu communes (champignons, légumes et fruits «exotiques», etc.).

Si vous faites partie d'une des ces catégories et que vous n'avez pas encore été rejoint, n'hésitez pas à contacter Mme Isabelle Gohier, chargée de projet à la TACA, au 837-9008, poste 237.

Plus tard, la TACA intégrera aussi à la base de données les entreprises agricoles qui assurent leur propre mise en marché en circuit court (kiosques, marchés publics ou autres modes de distribution) ainsi que d'autres acteurs de la filière agroalimentaire. Nous vous informerons alors en temps utile.

Collaboration spéciale: Jean-Michel Bordron, directeur de la TACA



vos commentaires



2003-01-09